

DECRET N° 2013-77 DU 19 FEVRIER 2013

portant nomination du Président et des membres
du Conseil d'Administration de la Société "La Poste
du Bénin S.A."

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** l'Ordonnance n° 2002-002 du 31 janvier 2002 portant principes fondamentaux du régime des Télécommunications en République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2012-430 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Vu** le décret n° 2004-365 du 28 juin 2004 portant création de la Société "La Poste du Bénin S.A." et approbation de ses statuts.
- Vu** le décret n° 2008-503 du 08 septembre 2008 portant nomination du Président et des membres du Conseil d'Administration de la Société "La Poste du Bénin S.A." ;

g

AT

Sur proposition du Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 février 2013.

DECRETE

Article 1^{er} : Sont nommées membres du Conseil d'Administration de la Société « La Poste du Bénin S.A.", les personnes dont les noms suivent :

Monsieur **Gilbert BOSSA**, représentant du Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Madame **Mamata BAKO DJAOUGA**, représentante du Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective ;

Madame **Christine GBEDJI VYAHO**, représentante du Ministre de l'Economie et des Finances ;

Monsieur **Dénis GODONOU**, représentant du Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises ;

Monsieur **Bienvenu Mathurin S. AGBODJOGBE**, représentant du personnel de "La Poste du Bénin S.A." ;

Monsieur **Ernest KOTY**, représentant des usagers de la Poste ;

Monsieur **Wilfrid A. Serge MARTIN**, personnalité compétente dans le domaine de la Poste ;

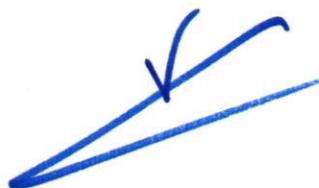
Article 2 : Monsieur **Gilbert BOSSA** est nommé Président dudit Conseil d'Administration.

Article 3 : Les membres du Conseil d'Administration de la Société "La Poste du Bénin S.A." sont nommés pour une durée de quatre (04) ans.

Article 4 : Le Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication est chargé de l'application du présent décret qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, notamment celles du décret n° 2008-503 du 08 septembre 2008 portant nomination du Président et des membres du Conseil d'Administration de la société "La Poste du Bénin S.A." et qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 février 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Jonas GBIAN

Le Ministre de l'Analyse Economique,
du Développement et de la Prospective,



Marcel de SOUZA

Le Ministre de l'Industrie, du
Commerce, des Petites et
et Moyennes Entreprises,



Akuavi Marie-Elise Christiana GBEDO

Le Ministre de la Communication et
des Technologies de l'Information et
de la Communication,



Max Barthélémy AHOUEKE

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 PM/CCAGEPPDDS 4 MEF 4 MCTIC 4 MICPME 4 AUTRES
MINISTERES 23 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3
UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 ONASA 1 JO 1.

